

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Année scolaire : 2022-2023
Numéro de séance : 7
Date de la séance : Mardi 04 octobre 2022
Date de convocation : Mercredi 14 septembre 2022
Présidence de : Stéphane Blardat, proviseur

Quorum : 16
Nombre des présents : 23
Nombre d'absents excusés : 2
Nombre d'absents : 3

SOMMAIRE DES QUESTIONS TRAITÉES	Décision	Page	Numéro d'acte	Pièces jointes
I – DOMAINE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION				
• Rappel de l'ordre du jour		4		
• Adoption du Compte-rendu du CA du 27/06/2022		4	CA NTR 2022/23	x
• Adoption du règlement intérieur du conseil d'administration avec le calendrier des séances		4	CA NTR 2022/23	x
II – DOMAINE FINANCIER ET MATERIEL				
• Décisions budgétaires modificatives pour information		5		
• Décision budgétaire modificative n°11 pour vote		5	CA TR 2022/23	x
• Tarifs divers		5	CA NTR 2022/23	x
• Attribution d'une subvention à l'association sportive		5	CA NTR 2022/23	x
• Fiche coordonnées responsables au marché APPROLYS		5	CA NTR 2022/23	x
• Convention FRAPS		6	CA NTR 2022/23	x
• Contrat Alliance Monétique		6	CA NTR 2022/23	x
• Contrat de prêt d'un buste de René Descartes		6	CA NTR 2022/23	x
III- DOMAINE PEDAGOGIQUE				
• Projet d'éducation à la santé et à la citoyenneté		7	CA NTR 2022/23	x
• Activités de l'Association Sportive 2021/2022		7		x
• Bilan de rentrée		7		x
• Modification du Règlement intérieur relatif à l'égalité Filles Garçons		7	CA TR 2022/23	x
• Méthode de l'élaboration du projet d'établissement		7		x
• Classe de neige PCS11 et 2		7	CA TR 2022/23	
IV-QUESTIONS DIVERSES				x
• Adhésion au « centre Franco-Allemand de Touraine		8	CA TR 2022/23	
• Accès aux installations sportives		8		

Le Président,

Stéphane Blardat

1




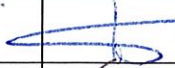


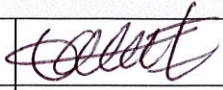


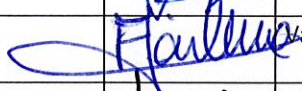
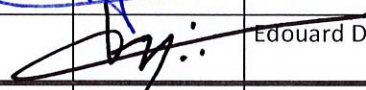





Le Secrétaire de séance,

Thierry Rogel



PRESENCE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION - Séance du : 04/10/2022

<i>Nature</i>	<i>NOM Prénom</i> <i>Titulaire</i>	<i>Emargement</i>	<i>NOM Prénom</i> <i>Suppléant</i>	<i>Emargement</i>
10 membres de droit ou désignés				
Proviseur	Stéphane BLARDAT			
Proviseur adjoint	Patrick BLANCHARD			
Gestionnaire / Ag. compt.	Michel DUBOIS <i>Fouette yannick</i>			
CPE	Maryse POURRAIN			
Personnalité Qualifiée	Hervé GALTAUD			
Personnalité Qualifiée	Richard SARAH	Excusé 	R. SARAH	
Représentant Ville de Tours	Antoine MARTIN			
Représentant Tours Métropole	Franck GAGNAIRE	Excusé	Anne BLUTEAU	
Représent. du cons. rég.	Jean-Patrick GILLE		Betsabée HAAS	
Représent. du cons. rég.	Ambre LOUISIN			
10 représentants élus des personnels de l'établissement				
Pers. enseign. et d'éd.	René BEHOCARAY		Jérôme PUYBARET	
Pers. enseign. et d'éd.	Yann SALMON		Paola DOS SANTOS	
Pers. enseign. et d'éd.	Laurent LEPETIT		Marie-Anne MULQUIN CHOMMELOUX	
Pers. enseign. et d'éd.	Anne MANNLEIN		Margaux GROUSSIN	
Pers. enseign. et d'éd.	Audrey AUBEL		Thierry ROGEL	
Pers. enseign. et d'éd.	Miréia ALONSO		Julien BOUTON	

Pers. enseign. et d'éd.	Soizic MULLER		Laurence SIMON GAUTIER	
Pers. ATOS	Jérôme LANCHAIS		Frédéric CECCONI	
Pers. ATOS	Vincent GUASTAVINO		Céline BARNIER	
Pers. ATOS	Annabelle JUIGNE		Yannick BIGRE	
10 représentants élus des parents d'élèves et des élèves				
Parent d'élève FCPE	Agnès THIBAL		Alexandra VALENTIN	
Parent d'élève FCPE	Carine MATHAT		Anna TOUSSAINT	
Parent d'élève FCPE	François BLANCHETIERE		Elodie POTTIER	
Parent d'élève PEEP	François LORILLEUX		Vanessa LABARDIN	
Parent d'élève PEEP	Arnaud ROY		Edouard DE GERMA Y	
Elève	Augustin FLEURY 706		Icham STITI 821	
Elève	Mewen LE MOUEL 701		Lola DRUAIS 603	
Elève	Diane ELEAUME 707		Adèle TESSIER 610	
Elève	Nicolas DUMIOT 831		Maïa LE GOUX 801	
Elève	Ilyas AFKIR 801	ABS EXCUSE	Louise MIGNARD 831	

Total : **25** présents

Mme LE CORNEC, proviseure-adjointe, est invitée à participer.

I. DOMAINE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'administration se réunit, mardi 04/10/2022, à 18h15, en salle S03 à l'annexe Emile Zola. Le quorum étant atteint, la séance est ouverte. M. Rogel, enseignant, est désigné secrétaire de séance en application du règlement des séances qui a été acté en conseil d'administration du 14/10/2021.

1.1. Le proviseur rappelle l'ordre du jour de la séance.

- Adoption du procès-verbal du conseil d'administration du 27/06/2022,
- Adoption du règlement intérieur du conseil d'administration avec le calendrier des séances,
- Projet d'Education à la santé et à la citoyenneté,
- Activités de l'Association sportive 2021-2022 (cf procès-verbal de l'Assemblée générale d'octobre 2021),
- Bilan de rentrée,
- Modification du Règlement intérieur relatif à l'égalité Filles – Garçons,
- Méthode de l'élaboration du projet d'établissement,
- Tarifs divers,
- DBM pour vote (prélèvement sur fonds de roulement),
- DBM pour information,
- Attribution d'une subvention à l'association sportive,
- Fiche coordonnées responsables au marché APPROLYS,
- Contrats et conventions : convention FRAPS, contrat Alliance Monétique (maintenance terminal de paiement CB), contrat de prêt d'un buste de René Descartes à la société TABO TABO FILMS,
- Classe de neige PCSI 1et 2.

1.2. Adoption du compte-rendu du CA du 27/06/2022

Suite au compte-rendu qui a été transmis aux administrateurs, le chef d'établissement demande si ces derniers ont des remarques à proposer.

<u>Résultats du vote</u>	Votants : 23	Abstentions, nuls, blancs : 0	Exprimés : 23	Avis favorables : 23	Avis contraire : 0
--------------------------	--------------	-------------------------------	---------------	----------------------	--------------------

Le Conseil d'administration a adopté.

1.3 Adoption du règlement intérieur du conseil d'administration avec calendrier des séances pour 2022/2023

Le chef d'établissement propose l'adoption de ce règlement et calendrier.

<u>Résultats du Vote</u>	Votants : 23	Abstentions, nuls, blancs : 0	Exprimés : 23	Avis favorables : 23	Avis contraire : 0
--------------------------	--------------	-------------------------------	---------------	----------------------	--------------------

Le Conseil d'administration a adopté.

II. DOMAINE FINANCIER ET MATERIEL

2.1. Décisions budgétaires modificatives pour information

La DBM n°10 est présentée pour information ; Il s'agit de l'intégration de diverses subventions spécifiques ou de voyages prévus au budget.

2.2. Décision budgétaire modificative (DBM) n°11 pour vote.

Proposition d'intégration de recettes nouvelles pour abonder les services Activités Pédagogiques (AP), Vie de l'Elève et Administration et Logistique (ALO), pour un montant total de 59 120,05 euros.

Résultats du vote	Votants : 25	Abstentions, nuls, blancs : 0	Exprimés : 25	Avis favorable : 25	Avis contraire : 0
----------------------------------	------------------------	------------------------------------------	-------------------------	--------------------------------	-------------------------------

Le Conseil d'administration a adopté.

Acte TR du CA 2022/2023 -du Conseil d'administration : Décision budgétaire modificative N°11

2.3 Actualisation des tarifs divers pour exercice 2022

Le Conseil d'administration vote l'actualisation de divers tarifs pour l'exercice 2023 indiqués dans le document joint en annexe.

Résultats du vote	Votants : 25	Abstentions, nuls, blancs :0	Exprimés : 25	Avis favorable : 25	Avis contraire :0
------------------------------	---------------------	-----------------------------------------	----------------------	--------------------------------	------------------------------

Le Conseil d'administration a adopté.

➤ Acte NTR 2022/2023 du Conseil d'administration : Tarifs divers

2.4 Attribution d'une subvention à l'association sportive

M. Fourcade, adjoint-gestionnaire, explique que, dans le cadre des crédits qui sont ouverts au budget 2022, la décision de versement d'une subvention de 1500 euros au titre de l'année scolaire 2022/2023 à l'association sportive du lycée Descartes, doit, aux termes de la réglementation, faire l'objet d'un acte voté par le conseil d'administration.

Résultats du vote	Votants : 25	Abstentions, nuls, blancs :0	Exprimés : 25	Avis favorable : 25	Avis contraire : 0
------------------------------	---------------------	-------------------------------------	----------------------	--------------------------------	---------------------------

Le Conseil d'administration a adopté.

Acte TR du CA 2022/2023 -du Conseil d'administration : Subvention à l'association sportive

2.5 Désignation des représentants du lycée Descartes aux instances de la centrale d'achats régionale pour Approlys Centr'Achats

Le conseil d'administration approuve la désignation des représentants du lycée Descartes aux instances de la centrale d'achats régionale « APPROLYS CENTR'ACHATS » comme suit :

TITULAIRE : Monsieur BLARDAT Stéphane, chef d'établissement.

SUPPLEANT : Monsieur FOURCADE Yannick, adjoint gestionnaire.

Résultats du vote	Votants 25	Abstentions, nuls, blancs : 0	Exprimés : 25	Avis favorable : 25	Avis contraire : 0
------------------------------	-------------------	--------------------------------------	----------------------	--------------------------------	---------------------------

Le Conseil d'administration a adopté.

Acte TR du CA 2022/2023 -du Conseil d'administration : désignation des représentants du lycée Descartes aux instances de la centrale d'achats régionale pour Approlys Centr'Achats

2.6 Convention FRAPS

Le chef d'établissement demande aux administrés de l'autoriser à signer la convention avec la Fédération Régionale des Acteurs en Promotion de la Santé avec le lycée afin qu'une infirmière scolaire du lycée puisse bénéficier d'une formation ayant pour intitulé « outillons-nous : santé mentale – zoom sur le bien-être. Cette formation est à titre gratuit.

Résultats du vote	Votants : 25	Abstentions, nuls, blancs : 0	Exprimés : 25	Avis favorable : 25	Avis contraire : 0
----------------------------------------------	------------------------	------------------------------------------------	-------------------------	--------------------------------------	-------------------------------------

Le Conseil d'administration a adopté.

Acte NTR du CA 2022/2023-du Conseil d'administration : Convention avec la FRAPS

2.7 Contrat Alliance Monétique

M. Fourcade, présente la convention avec Alliance Monétique, contrat de maintenance du terminal de paiement par carte bancaire, pour signature du chef d'établissement.

Résultats du vote	Votants : 25	Abstentions, nuls, blancs : 0	Exprimés : 25	Avis favorable : 25	Avis contraire : 0
----------------------------------------------	------------------------	------------------------------------------------	-------------------------	-----------------------------------------	-------------------------------------

Le Conseil d'administration a adopté.

Acte NTR du CA 2022/2023-du Conseil d'administration : Contrat avec Alliance Monétique

2.8 Contrat de prêt d'un buste de René Descartes avec la société Tabo Tabo films

Un contrat de prêt pour un buste de René Descartes par le lycée à la société Tabo Tabo films est conclu pour les besoins du Film « La voie royale », tournage du 05/11/2022. Ce contrat est à signer par le chef d'établissement.

Résultats du vote	Votants : 25	Abstentions, nuls, blancs : 0	Exprimés : 25	Avis favorable : 25	Avis contraire : 0
----------------------------------------------	------------------------	------------------------------------------------	-------------------------	-----------------------------------------	-------------------------------------

Le Conseil d'administration a adopté.

Acte NTR du CA 2022/2023-du Conseil d'administration : Contrat de prêt d'un buste de René Descartes avec la société Tabo Tabo films.

III. DOMAINE PEDAGOGIQUE

3.1 Projet d'éducation à la santé et à la citoyenneté

Monsieur le proviseur propose en annexe le projet pour l'année scolaire 2022/2023 d'éducation à la santé et à la citoyenneté.

Résultats du vote	Votants : 25	Abstentions, nuls, blancs : 0	Exprimés 25	Avis favorable : 25	Avis contraire : 0
----------------------------------	-------------------------	------------------------------------------	--------------------	--------------------------------	-------------------------------

Le Conseil d'administration a adopté.

Acte NTR du CA 2022/2023-du Conseil d'administration : projet d'éducation à la santé et à la citoyenneté

3.2 Activités de l'Association sportive 2021/2022

Sont présentées en annexe les activités de l'association sportive du lycée qui se sont déroulées en 2021/2022.

3.3 Bilan de la rentrée

Monsieur le proviseur présente le bilan de la rentrée 2023, dont les membres ont été destinataires.

3.4 Modification du règlement intérieur

Après validation pour les membres du Conseil de Vie lycéenne réuni le 29 septembre dernier, Monsieur le proviseur propose aux administrés la modification suivante :

Au préambule, page 5, ajout de la phrase suivante :

« *Le lycée s'engage dans la labellisation de l'égalité Hommes Femmes conformément à la consigne ministérielle parue dans la circulaire du BOEN n°11 du 17 mars 2022.* »

Résultats du vote	Votants : 25	Abstentions, nuls, blancs : 0	Exprimés 25	Avis favorable : 25	Avis contraire : 0
----------------------------------	-------------------------	------------------------------------------	--------------------	--------------------------------	-------------------------------

Le Conseil d'administration a adopté.

Acte TR du CA 2022/2023-du Conseil d'administration : Modification du règlement intérieur

3.5 Méthode d'élaboration du projet d'établissement

Monsieur le proviseur présente la méthode d'élaboration du projet d'établissement 2023-2027 aux membres qui ont reçu l'annexe.

3.6 Classe de neige PCSI1 et 2

Du 28 janvier au 04 février 2023, les 94 étudiants de PCSI (1^{ère} et 2^{ème} année) participeront à une classe de neige au chalet du « Clair Matin » de Saint-Paul en Chablais près du Lac Léman à deux kilomètres du centre du village de Bernex, dans le département de Haute-Savoie ; Le déplacement se fera en car.

Animée par 7 professeurs de CPGE, les journées seront organisées selon l'emploi du temps ci-après :

-matin : 4h de cours (mathématiques 2h00 et physique 2h00)

-après-midi : ski

-soir : trois heures d'études dirigées.

Le prix annoncé comprend le transport, l'hébergement, les repas et les activités sur place. Après une participation du lycée.

Résultats du vote	Votants : 25	Abstentions, nuls, blancs : 0	Exprimés 25	Avis favorable : 25	Avis contraire : 0
----------------------------------	------------------------	------------------------------------------	--------------------	--------------------------------	-------------------------------

Le Conseil d'administration a adopté.

Acte TR du CA 2022/2023-du Conseil d'administration : Financement Classe de neige PCS11 et 2

IV. QUESTIONS DIVERSES

4.1 Adhésion au Centre Franco-Allemand de Touraine

Mme Mannlein demande à ajouter une question à l'ordre du jour. Dans le cadre d'un échange avec l'Allemagne en 2022/2023, elle demande à ce que le lycée adhère comme tous les ans au Centre Franco*-Allemand de Touraine, association en liaison avec Mülheim-an-der Ruhr, ville jumelle de Tours avec qui elle entretient des relations suivies et des échanges réguliers.

Résultats du vote	Votants : 25	Abstentions, nuls, blancs : 0	Exprimés 22	Avis favorable : 25	Avis contraire : 0
----------------------------------	------------------------	------------------------------------------	--------------------	--------------------------------	-------------------------------

Le Conseil d'administration a adopté.

Acte NTR du CA 2022/2023-du Conseil d'administration : Adhésion à une association

4.2 Difficultés d'accès aux installations sportives

Une question a été posée sur les difficultés d'accès aux installations sportives face aux demandes croissantes. L'enseignement Physique et Sportif est préservé, en revanche l'association sportive note quelques contraintes, notamment dans le cadre du rugby.

Madame Muller, enseignante, soulève la question des horaires S0 et S1 qui posent problème car ces plages horaires font moins de 55 minutes et que leur présence a obligé à réduire le temps de récréation du matin de cinq minutes. Cette situation était justifiée il ya quelques années ; l'est elle encore aujourd'hui ?

Se pose également la question de l'impossibilité d'accéder au self après 13h25. L'équipe de cuisine examinera la possibilité de reculer cet horaire à 13h30.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h30